

Chapitre 11

QCM

1. B.

2. D.

3. B.

4. C.

5. A.

6. A. B. D. Réponse fausse C. nous n'avons pas d'information sur la nature comptable du titre.

7. B.

8. C.

9. D.

10. B. D. Les intérêts relatifs à un prêt (créance) sont enregistrés en produits financiers. Montant au 31/12/N : $60\,000 \times 2\% \times 4/12$ soit 400 €.

11. B. Pour retrouver le taux d'intérêt annuel on pose l'équation suivante : $150 = 10\,000 \times t \times 9/12$. Le taux t est égal à 2 %.

12. B. Les actions sont des valeurs mobilières de placement.

13. A. C. La TVA qui ne s'applique que sur les frais d'acquisition est déductible. Le compte 627 est donc débité d'un montant égal à : $1\,000 \times 50 \times 2\%$ soit 1 000 €. Le compte 503 est débité d'un montant égal à : $50 \times 1\,000$ soit 50 000 €.

14. B. Le compte 506 est débité d'un montant égal au prix d'acquisition des 500 obligations (500×200) augmenté des frais d'acquisition HT ($500 \times 200 \times 2\%$) soit 102 000 €.

15. B. Le montant des intérêts pour l'exercice N s'élève à : $20\,000 \times 3\% \times 3/12$ soit 150 €.

Exercices

EXERCICE 1. ROBOTIX

À PARTIR DU DOCUMENT, INDIQUEZ EN JUSTIFIANT VOTRE RÉPONSE LA NATURE COMPTABLE DES TITRES DÉTENUS PAR LA SOCIÉTÉ ROBOTIX.

Portefeuille titres		Nature comptable des titres
Actions Axelium	Actions acquises le 01/12/N au prix unitaire de 120 €. La société GFI lui a conseillé de placer 100 000 € dans l'acquisition de ces titres dont elle estime que le cours devrait augmenter de 10 % à brève échéance, espérant ainsi la réalisation d'une belle plus-value.	Valeurs mobilières de placement (503) Titres dont la détention est motivée par la réalisation d'une plus-value à brève échéance. Placement de trésorerie excédentaire sur une courte durée et/ou optique spéculative.
Obligations Artemia	La société Artemia a émis un emprunt obligataire d'un million d'euros le 01/06/N-2. À cette date, la société Robotix a prêté 100 000 € à la société Artemia soit 1 000 obligations au prix unitaire de 100 €. À la clôture de l'exercice N, ces obligations sont valorisées à 105 €. La société Robotix souhaite conserver ces titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt prévue le 01/06/N+8.	Autres titres immobilisés (272) Obligations détenues durablement, non jugées utiles à l'activité de l'entreprise. Recherche d'une rentabilité sur le long terme.
Actions Glab	La société Robotix sous-traite une partie des opérations de recherche et développement au laboratoire Glab. Elle a récemment participé à l'augmentation du capital de Glab dont elle détient aujourd'hui la majorité du capital et des droits de vote.	Titres de participation (261) La société détient la majorité du capital et des droits de vote (plus de 10 %).

EXERCICE 2. FINANCIA

1. DÉTERMINEZ LE NOMBRE D'ACTIONS ÉOLIA ACQUISES PAR LA SAS FINANCIA.

L'entreprise place une somme de 20 000 € dans l'acquisition d'actions Éolia dont le prix unitaire est de 63 €.

Le nombre d'actions est le rapport entre 20 000 € et 63 € soit 317,46.

Le nombre d'actions acquises est de 317 actions.

2. JUSTIFIEZ LE MONTANT DES INTÉRÊTS PERÇUS PAR LA SAS FINANCIA LIES AU PRÊT A LA SOCIÉTÉ ACROBATE.

La SAS Financia a prêté 200 000 € à la société Acrobat. Ce prêt d'une durée supérieure à 1 an est une immobilisation financière.

La SAS Financia perçoit des intérêts de ce prêt. Les intérêts sont pour la SAS Financia des produits financiers.

Les intérêts se calculent sur le capital soit : $200\,000 \times 2\% = 4\,000$ €.

CORRIGÉ

Le montant de 104 000 € correspond :

- Au remboursement d'une partie du capital prêté soit 100 000 €.
- Aux intérêts du prêt soit 4 000 €.

3. ENREGISTREZ LES ÉCRITURES NÉCESSAIRES EN N ET N+1.

Méthode

Avant de procéder aux enregistrements comptables, vous devez identifier la classification comptable des opérations d'achat de titres ou prêts.

06/05/N

Les titres acquis par la SAS Financia représentent plus de 10 % du capital de la société Aberlour. Ces titres sont des titres de participation.

D	C		D	C
261		Titres de participation	375 000	
6271		Frais sur titres	18 750	
44566		TVA déductible sur ABS	3 750	
	512	Banques <i>Titre de participation Aberlour</i>		397 500

12/09/N

Les titres Éolia sont acquis dans une optique spéculative, c'est-à-dire en vue de réaliser un gain à brève échéance.

Les actions Éolia sont des valeurs mobilières de placement inscrites dans le compte 503.

D	C		D	C
503		VMP - Actions	19 971	
	512	Banques <i>Actions Éolia – 317 × 63</i>		19 971

20/10/N

Les obligations Jupiter sont achetées pour être conservées durablement. Elles représentent des titres immobilisés.

D	C		D	C
272		Titres immobilisés – droits de créance	122 400	
6271		Frais sur titres	2 448	
44566		TVA déductible sur ABS	489,60	
	512	Banques <i>Obligations Jupiter</i>		125 337,60

CORRIGÉ

18/12/N

Le prêt à une autre société est inscrit dans le compte 2748 « autres prêts ».

D	C		D	C
2748		Autres prêts	200 000	
	512	Banques <i>Prêt à la filiale Acrobat</i>		200 000

10/06/N + 1

Les dividendes sont les revenus des actions. Ils représentent un produit financier.

D	C		D	C
512		Banques	1 200	
	7611	Revenus des titres de participation <i>Dividendes - Aberlour</i>		1 200

15/12/N + 1

D	C		D	C
512		Banques	104 000	
	2748	Autres prêts		100 000
	7626	Revenus des prêts		4 000
		<i>Remboursement prêt - Acrobat</i>		

EXERCICE 3. ATALANTE

1. PROCÉDER À LA CLASSIFICATION COMPTABLE DES TITRES. POUR CHAQUE OPÉRATION, VOUS JUSTIFIEREZ CE CLASSEMENT.

Attention Il est attendu du candidat qu'il connaisse parfaitement la classification comptable des titres financiers.

N° op	Nom du titre	Classification comptable et compte d'enregistrement	Justification
1	Air-France KLM	503 « VMP – Actions »	Titres de propriétés acquis en vue de réaliser un gain à brève échéance. Il s'agit d'un placement spéculatif.
2	Axial	261 « titres de participation »	Possession durable estimée utile à l'activité de l'entreprise parce qu'elle permet d'exercer une influence sur la société émettrice des titres ou d'en assurer le contrôle. Ce contrôle est présumé lorsque la détention du capital est supérieure à 10 %.
3	Dubert et Associés	261 « titres de participation »	Possession durable estimée utile à l'activité de l'entreprise parce qu'elle permet d'exercer une influence sur la société émettrice des titres ou d'en assurer le contrôle. Ce contrôle est présumé lorsque la détention du capital est supérieure à 10 %.
4	Obligations EADS	506 « VMP – Obligations »	Titres de créance acquis en vue de réaliser un gain à brève échéance. Il s'agit d'un placement spéculatif.

CORRIGÉ

5	Parts sociales Crédit Mutuel	271 « titres immobilisés »	Titres dont la détention n'est pas jugée utile à l'activité de l'entreprise mais dont on ne peut envisager la cession à moyen terme.
6	Actions Richebourg	273 « titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP) »	Investissements dans un portefeuille de titres pour en tirer, à terme, une rentabilité satisfaisante, sans s'immiscer dans la gestion de la société émettrice.
7	Obligations Valourec	272 « titres immobilisés (droits de créance) »	Titres de créance dont la détention n'est pas jugée utile à l'activité de l'entreprise.

2. COMPTABILISER TOUTES LES OPÉRATIONS COMPTABLES NÉCESSAIRES.

Opération n° 1

503	VMP - Actions	34 000	
627	Services bancaires	170	
44566	État - TVA déductible sur ABS	34	
512	Banques		34 204
	Titres Air-France KLM		

Opération n° 2

261	Titres de participation	60 000	
627	Services bancaires	500	
44566	État - TVA déductible sur ABS	100	
512	Banques		60 600
	Titres Axial		

Opération n° 3

261	Titres de participation	175 000	
627	Services bancaires	200	
44566	État - TVA déductible sur ABS	40	
512	Banques		175 240
	Titres Dubert et Associés		

Opération n° 4

506	VMP - Obligations	3 400	
627	Services bancaires	70	
44566	État - TVA déductible sur ABS	14	
512	Banques		3 484
	Obligations EADS		

CORRIGÉ

Opération n° 5

271	Titres immobilisés – Droit de propriété	630	
512	Banques		630
	Parts sociales Crédit Mutuel lors de la souscription de l'emprunt		

Opération n° 6

273	TIAP	2 240	
627	Services bancaires	100	
44566	État - TVA déductible sur ABS	20	
512	Banques		2 360
	Titres Richebourg		

Opération n° 7

272	Titres immobilisés – Droit de créance	25 000	
627	Services bancaires	40	
44566	État - TVA déductible sur ABS	8	
512	Banques		25 048
	Obligations Valourec		